

# L'info ADC

Solidaires  
**Sud**Rail

Mars 2022



**LIAISON NATIONALE DES AGENTS DE CONDUITE**

## **NOTATIONS : BLOCAGE DES DÉROULEMENTS TRACTION IL EST TEMPS D'AGIR !**

Chaque année, les ADC qui stagnent sur leur position de rémunération sont de plus en plus nombreux. Chaque année, la durée de séjour moyenne sur telle ou telle PR augmente. Il est grand temps que cela change!

### **Les causes :**

Sur la période récente, nous avons tous subi, et continuons de subir, lors des exercices de notations, les conséquences des rattachements successifs imposés par les multiples réorganisations de l'entreprise: création des ET d'Axe, création des BU TER régionales, périmètres FRET ...

Alors que les dispositions du RH910, lorsqu'elles sont appliquées correctement, ce qui est loin d'être le cas partout, ne parviennent déjà pas à rattraper la situation, deux autres facteurs viennent s'y ajouter: la fin du recrutement au statut depuis janvier 2020 et l'allongement des carrières du fait des réformes des retraites successives.

**Les blocages en PR existent et n'ont rien à voir avec la transposition de la classification/ rémunération de l'accord de branche, qui n'a aucune incidence sur les principes de rémunération des statutaires ou l'existence des commissions de notations.**

**Agir sur les réorganisations, se battre pour les salaires plutôt que de céder au jeu de la division électoraliste c'est ça la solution !**



### **La Direction consulte pour la mise en place...**

La Direction, focalisée sur le point « allongement des carrières », mais surtout pour inciter ses agents « à rester » a annoncé la création des PR 14 pour les TA et PR21 pour les TB à l'horizon 2023-2024, mais sans donner le mode d'emploi...

Plutôt que de jouer la transparence, la direction, à la demande de certains, entretient la division et l'opacité en recevant les O.S. une par une. Ces magouilles permettent à la direction d'avancer masquée et à d'autres de répandre des rumeurs infondés et des contre vérités...

**SUD-Rail exige une véritable table ronde de négociation pour pouvoir enfin avancer sur ces questions de déroulement de carrière, d'intégration des PR 14 et 21. Le parcours professionnel des ADC est saccagé depuis des années par les réorganisations de l'entreprise !**



**Afin de garantir un déroulement de carrière digne de ce nom aux ADC, SUD-Rail a donc porté vos revendications :**

### **Un déroulé à l'identique pour tous!**

SUD-Rail revendique des dispositions permettant un déroulé où la grâce managériale n'a que très peu de place et l'expérience prend toute sa place !

- Une PR supérieure pour tous, tous les 3 ans. Pour atteindre cet objectif, nous avons demandé à la direction la simple application des pourcentages de passage en PR des cadres. Cela leur permet de bénéficier de façon quasi-systématique d'une PR tous les 3 ans !
- La position terminale pour tous, au bout de 18 ans. Tous les agents, quel que soit leur parcours, doivent pouvoir partir à la retraite avec la PR terminale.
- SUD-Rail réaffirme l'attachement des ADC à un **avancement dans l'ordre du listing classé selon nos revendications** avec 100% des prioritaires et pas de choix !

### **Prise en compte l'allongement des carrières: de nouvelles PR oui, encore faut-il que les agents puissent y accéder !**

Si la création des PR 14 et 21 et la mise en place de l'échelon d'ancienneté 9 répondent à certaines revendications, non seulement nous devons attendre deux ans, mais surtout, la direction semble prête à renouveler le fiasco de la PR20: une mise en place sans mesures d'aide appropriées et durables pour l'amorçage !

En l'état actuel des déroulements, sans mesures massives de mise en place, les perspectives pour les TA2 de dérouler sur la PR14 et les TB3 de dérouler sur la PR 20 et 21 resteront un doux rêve... Ou avec une retraite à 60 ans !!!

**TA, un scandale qui dure depuis trop longtemps!  
La PR14 n'est pas suffisante, nous revendiquons la PR15 !  
A l'exécution les TA sont les seuls à ne pas dérouler jusque-là !**

### **Lutter contre les effets de la fin du statut et prendre en compte l'évolution des compétences !**

Avec la fin du recrutement au statut, les TA1 et TB1 ne sont plus alimentées (vides), et avec difficultés dans le cas du TB2. Elles ne créent donc plus le fameux effet « de pousse » nécessaire au passage des PR suivantes. La direction doit l'entendre et tenir ses engagements de compenser l'absence d'alimentation ... et intégrer de plein droit les contractuel-le-s dans les listings.

En outre, sur la plupart des sites, il n'y a plus vraiment de progressivité dans les compétences. Les agents des niveaux 1 et 2 effectuent en réalité les mêmes tâches. Il est donc injuste qu'ils continuent d'être moins bien rémunérés: leurs compétences doivent être reconnues! **SUD-Rail revendique donc:**

- La suppression des positions TB1 (10 et 11) et TA1 (5, 6 et 7) avec passage du TB 3 à 17 et TA2 à 12. Outre aller vers plus d'équité, cela générera également une augmentation des pourcentages de passage sur une partie des positions.

### **Lutter contre les aspects démographiques préexistants et accentués par les réorganisations !**

- Attribution de la PR13 HC dès 48 mois d'attente sur la PR12 pour les TA
- Attribution immédiate de contingents supplémentaires de soutien de la PR19 vers la PR20, car la situation est catastrophique sur la plupart des périmètres !

**SUD-Rail revendique des mesures pour tous, équitables et cohérentes.**

**La direction SNCF doit maintenant entendre la colère des ADC !**